

information

CORONAVIRUS

2019 n-Cov

LE POINT SUR LA SITUATION

VILLE DE MOUANS-SARTOUX

Communiqué du lundi 16 mars 2020 – 17 h 00

Pour protéger la population et soutenir les plus fragiles, Pierre Aschieri a décidé le confinement à domicile d'une majorité des agents municipaux et active un plan pour assurer la continuité des services publics prioritaires

L'accompagnement des professionnels médicaux et personnels soignants :

Les crèches et les écoles seront toutes ouvertes par la municipalité pour accueillir les enfants des parents de professions médicales et paramédicales. Après l'identification des besoins, les enfants seront répartis sur un nombre limité de sites. Les autres établissements seront alors fermés.

Le soutien aux populations isolées et fragiles :

- Le maintien à domicile des personnes âgées et la livraison des repas aux personnes sont garantis.
- Pour les personnes isolées, en détresse, et celles devant faire face à des problèmes de garde d'enfants, une permanence téléphone est assurée en mairie au : 04 92 92 47 00.

Propreté urbaine :

- La collecte et le traitement des déchets sont assurés normalement.

Salubrité :

- Les services de l'eau potable et de l'assainissement.
- L'approvisionnement en eau potable, la collecte et l'épuration des eaux usées sont maintenus.
- La gestion des vallons et la prévention du risque contre les inondations sont assurées, tout comme :
- Le service communal d'hygiène et de santé
- Le nettoyage des bâtiments communaux.

La sécurité :

- La Police Municipale assure sa mission, notamment :
- le contrôle de sécurité des immeubles limité aux périls et la gestion du trafic routier.

L'état civil :

- La gestion et le suivi des actes d'état civil sont maintenus.
- Les opérations funéraires sont opérationnelles.

Transports en commun :

Les réseaux Sillages et Palm Bus pourraient être adaptés et réduits en fonction des consignes sanitaires. Infos :

- sillages.paysdegrasse.fr
- www.palmbus.fr

L'accompagnement des professionnels :

- Afin d'aider les entreprises et leurs salariés, y compris les commerces, un accompagnement individualisé est proposé par la ville de Mouans-Sartoux en relation avec l'association Mouans Commerce, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Les démarches en ligne pour les usagers :

- Le service informatique reste mobilisé pour garantir et développer les services en ligne disponibles depuis l'adresse : www.mouans-sartoux.net

Les services municipaux avec fonctionnement minimum :

- Les bâtiments
- La voirie
- Les travaux sur la voie publique et chantiers publics
- Le parc roulant
- L'administration générale, juridique et achat
- La réglementation des espaces publics

Les services municipaux qui seront fermés physiquement à l'accueil du public :

- Les ressources humaines
- La culture
- La jeunesse
- Les sports
- Le logement
- L'urbanisme
- Le protocole
- La communication
- Les achats
- Les finances.

Tous les services, y compris ceux fermés physiquement au public, sont organisés pour travailler à distance afin d'assurer la continuité des missions.



Ville de Mouans-Sartoux - 04 92 92 47 00

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts)

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région.

Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU- Centre 15.